



Centre africain de recherche
scientifique et de Formation

Tel: (226) 25 37 46 55 / 70 80 64 52
Email: cres.courriel@gmail.com; cres@iavs-edu.org
Site web: cres-edu.org

Presses universitaires du CRES

—
Cahiers africains des sciences et de l'environnement

African journal of science and environment

Ajse

Une revue scientifique du CRES

ISSN 2630 – 1245

Lancement : fin septembre 2019

Notes aux auteurs

I/ Présentation des cahiers

Les Cahiers africains des sciences et de l'environnement sont une revue du Cres. Ils participent à la promotion et la diffusion au plan international des résultats de recherches et d'analyses scientifiques dans les domaines des sciences, des technologies, de l'environnement.

Les champs de publication des cahiers incluent :

- le climat ;
- les changements climatiques ;
- les risques de catastrophes ;
- l'environnement ;
- le développement durable ;
- la physique environnementale ;
- la gestion des connaissances ;
- les politiques publiques de développement

De manière spécifique, les cahiers veulent :

- être une plateforme de publication des résultats des recherches dans les champs ci-dessus cités ;
- servir de point d'accès à une information scientifique de grande qualité pour le développement ;
- contribuer à la promotion des chercheurs africains au plan international ;
- contribuer au dialogue sur les questions environnementales en lien avec le développement social et économique

Le Cres conçoit le savoir comme un bien public ; les contenus de la revue sont distribués gratuitement par voie électronique.

II/ gestion de la revue

Deux organes ont en charge la gestion de la revue :

- **Un Comité de rédaction** : chargé du fonctionnement de la revue, édition et diffusion.

IL Comprend un directeur de publication et des rédacteurs.

Directeur de publication : Mathieu BADOLO

- **un Comité scientifique** : apporte son assistance à l'élaboration des orientations de la revue et appuie le comité de rédaction.

III/ Types de manuscrits acceptés

- Les Articles de recherche (maximum 7000 mots) : présentent des résultats originaux d'une recherche scientifique ;
- Les Articles de synthèse (*maximum 8 000 mots*) : font le point sur l'état des connaissances scientifiques dans un domaine bien précis et dégagent des directions particulières prises dans ce domaine.
- Les lettres (maximum 2500 mots, 2 – 4 pages) : présentent de nouveaux résultats scientifiques qui sont des avancées significatives. Un maximum de 3 figures et/ou tableaux, un maximum de 20 références bibliographiques

IV/ Recommandations aux auteurs

1/ Langue

Les articles sont rédigés en français ou anglais

2/ Format des textes

Les manuscrits comportent :

- Un titre
- Les coordonnées complètes du ou des auteurs (nom, prénom, discipline et/ou fonction, appartenance professionnelle ; adresse postale complète, téléphone, fax, courrier électronique) ;
- Un résumé.
- Une liste de mots clés (5 à 10 mots)
- Une section Introduction.
- Une section Matériel et méthodologie.
- Une section Résultats.
- Une section Discussion.
- Une section Conclusion.
- Une section de remerciements,
- Une section bibliographique regroupant l'ensemble des références citées dans le texte.

3/ Mise en page

Tout article sera soumis avec la mise en page suivante :

Page de garde détachage du manuscrit :

- titre de l'article (calibri, 12, gras)
- noms et prénoms des auteurs (calibri, 12)
- fonctions, institutions et laboratoires des auteurs précités (calibri, 12)
- adresse mail
- catégorie de l'article proposé

Le manuscrit

Première page du manuscrit :

- titre de l'article (Calibri, 12, Gras)
- résumé (Calibri, 12)
- mots clés (Calibri, 12)

Mise en page du manuscrit :

- *tout le texte sera en calibre, 12, justifié, interligne 1.5.*
- *le texte ne comportera aucun alinéa, retrait ou saut de ligne*
- *les différents niveaux de titre devront être indiqués par une numérotation de type : 1. ; 1.1. ; 1.1.1.*

Les titres seront de format suivant :

- *titre de niveau 1 - calibre, 12, gras.*
- *titre de niveau 2 - calibre, 12, gras italique.*
- *titre de niveau 3 - calibre, 12, italique.*

Les tableaux doivent être insérés dans le document Word (ne pas insérer d'images représentant un tableau). Chaque tableau doit comporter un titre et une numérotation.

Les graphiques et images seront transmis dans un fichier à part, en format jpg ou gif. Chaque graphique ou figure doit comporter un titre et une numérotation. Une image, une figure, un graphique ne doit pas avoir fait l'objet d'une publication antérieure.

Les guillemets « » seront utilisés.

4/ Guide de rédaction des références bibliographiques

Citation des références dans le texte

- *auteur unique* : (Nom de famille de l'auteur, date de publication)
- *deux auteurs* : (Noms de famille des deux auteurs, date de publication)
- *trois auteurs ou plus* : (Nom de famille du premier auteur, suivi de "et al.", année de publication)
- plusieurs références citées, elle sont en ordre chronologique (Nom de famille de l'auteur, date de publication ; Nom de famille de l'auteur, date de publication ; Nom de famille de l'auteur, date de publication ;).

Rédaction des références bibliographiques

Seuls les auteurs cités dans le texte doivent apparaître dans les références bibliographiques. Classez les références par ordre alphabétique du nom d'auteur. Si plusieurs références ont le même auteur, classez-les chronologiquement.

(Livre

NOM, Prénom de(s) auteur(s), année de publication. Titre du livre. Nième édition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, pages. Titre de la collection (facultatif)

(Chapitre d'un livre

Chapitre et livre ayant le même auteur

NOM, Prénom de(s) auteur(s), année de publication. Titre du livre. Nième édition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur. Numéro et titre du chapitre, pages du chapitre

Chapitre et livre ayant un auteur différent

NOM, Prénom de l'auteur du chapitre, année de publication. Titre du chapitre. In : NOM, Prénom de l'auteur du livre. Titre du livre. Nième édition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, pages du chapitre

(Article d'encyclopédie

NOM, Prénom de(s) auteur(s), année de publication. Titre de l'article. In : Titre de l'encyclopédie. Pages

(Article de revue

NOM, Prénom de(s) auteur(s), année de publication. Titre de l'article. Nom de la revue. Volume, numéro, pages. DOI si l'article est en ligne.

Notes : Si l'article est disponible en open Access sur le web : ajouter [en ligne] et l'url.

(Thèse

NOM, Prénom de l'auteur, année de soutenance. Titre. Type de travail (thèse, mémoire, rapport). Discipline. Lieu de soutenance : Etablissement de soutenance, pages.

(Congres

AUTEUR ou ORGANISATEUR, année de publication. Titre du congrès. Date et lieu de la manifestation.

Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, pages

(Site ou page d'un site web

AUTEUR du site, date de publication ou mise à jour. Nom du site ou de la page en ligne

Url

(Décret, loi, circulaire

AUTEUR (autorité d'édition), année de publication. Titre. Référence du texte, paragraphe ou article (facultatif)

5/ Processus de sélection et d'évaluation

Le comité scientifique sélectionne les articles reçus en lien avec les objectifs de la revue. Les articles retenus sont ensuite soumis à une évaluation par les pairs.

Les critères d'évaluation :

Le fond :

- originalité (thème, approche, méthodologie)
- complexité et ampleur du travail de recherche
- contribution à l'avancement des connaissances ou à la mise au point de nouvelles applications
- degré de compréhension de la littérature et des travaux dans le domaine d'études concerné
- formulation des objectifs ou des hypothèses, en lien avec les travaux dominants dans le domaine
- valeur et justification de la méthodologie et des techniques utilisées
- capacité de synthèse, d'analyse
- qualité des résultats obtenus
- rigueur dans la discussion des résultats

La forme :

- clarté du texte et qualité de la rédaction
- bibliographie annotée
- présentation générale visuelle du document

Procédures

Une procédure en plusieurs actes :

- acte 1, l'auteur de l'article est informé de l'acceptabilité ou non ou de son manuscrit.
- acte2, le manuscrit est soumis à deux évaluateurs scientifiques en cas d'acceptabilité. en cas de nécessité, le manuscrit sera soumis à un troisième évaluateur.
- acte 3, sur la base des recommandations des évaluateurs, les deux décisions suivantes sont prises : Publication de l'article, Publication avec corrections mineures, Publication avec corrections majeures, Refus.

Droit d'auteur

Les auteurs cèdent, en contrepartie de la publication dans les Cahiers, une licence exclusive de première publication donnant droit de produire et diffuser, en toutes langues, pour tous pays, regroupé à d'autres articles ou individuellement et sur tous médias connus ou à venir

Les auteurs gardent les droits d'utilisation dans leurs travaux ultérieurs, de production et diffusion à l'intérieur de leurs équipes de travail, dans les bibliothèques, centres de documentation et sites Web

de leur institution ou organisation ; ainsi que pour des conférences incluant la distribution de notes, d'extraits ou de versions complètes.

Toute autre reproduction complète ou partielle doit être préalablement autorisée par le Cres, autorisation qui ne sera pas indûment refusée.

Originalité des contenus

Les auteurs sont seuls responsables de l'originalité de l'article.

Aucune partie significative de l'article ne doit avoir été déjà publiée sous forme d'article ou de chapitre ou n'ait été considérée pour publication.

Éthique

La revue demande à ses auteurs de respecter le même niveau de rigueur aux principes éthiques énoncés dans sa Politique éditoriale.

Politique de confidentialité

Les noms des auteurs, des réviseurs et des collaborateurs, ceux de leurs organisations ou de leurs attaches institutionnelles, que la revue peut recueillir dans ses opérations, demeurent confidentiels et ne seront utilisés à aucune fin commerciale ou publique autres que la signature des articles publiés.

Pour la rédaction de cette note aux auteurs, nous avons consulté deux sources :

- *Vertigo* (<https://journals.openedition.org/vertigo/>)
- *Université de lorraine* (<https://bu.univ-lorraine.fr/sites/bu.univ-lorraine.fr/files/u13/guide-presentation-bibliographie.pdf>)

Annexe

Aide à la rédaction des articles

Section Résumé

De deux cent (200) à deux cinquante (250) mots, le résumé comprend six blocs de textes :

- Bloc1 de texte : objectif de la note de recherche
- Bloc2 de texte : sujet traité
- Bloc3 de texte : hypothèses de recherche
- Bloc 4 de texte : méthodes de recherches utilisées
- Bloc 5 de texte : principaux résultats obtenus
- Bloc 6 de texte : Conclusion

Mots clés

Les mots clés sont des mots importants et informatifs du contenu de l'article (entre 3 et 10 mots clés).

Section Introduction

L'introduction d'un article scientifique comprend six blocs de texte :

- Bloc1 de texte : Aspect général du thème de recherche
- Bloc2 de texte : Aspect particulier du problème de recherche
- Bloc3 de texte : état de la recherche sur le problème considéré et la nécessité de recherches complémentaires.
- Bloc 4 de texte : but de la recherche
- Bloc5 : méthodologies utilisées
- Bloc6 : hypothèses de recherche

Section Méthodologie

La section méthodologie d'un article scientifique comprend quatre blocs de texte :

- Bloc1 de texte : Revue de la littérature
- Bloc2 de texte : Zone et système d'étude
- Bloc3 de texte : Méthodes de recherche utilisées
- Bloc 4 de texte : Données utilisées

Section Résultats

La section résultats d'un article scientifique comprend plusieurs blocs de texte :

- Bloc1 de texte : premier groupe de résultats
- Bloc2 de texte : second groupe de résultats
- Bloc3 de texte : troisième groupe de résultats

Section Discussion

La section discussion d'un article scientifique comporte six blocs de texte :

- Bloc1 de texte : retour sur les hypothèses
- Bloc2 de texte : une interprétation des résultats
- Bloc3 de texte : intégrer les résultats des études antérieures
- Bloc4 de texte : contribution théorique de l'étude
- Bloc5 de texte : limites
- Bloc6 de texte : applications éventuelles et pistes de recherches futures

Section Conclusion

La section Conclusion d'un article scientifique comprend quatre blocs de texte :

- Bloc1 de texte : Rappel l'objectif de l'article
- Bloc2 de texte : résume les résultats de l'article
- Bloc3 de texte : donne les perspectives de recherche
- Bloc 4 de texte : cite les problèmes ouverts.